



Fondation canadienne pour l'innovation
Canada Foundation for Innovation

Notes d'allocution

pour une présentation devant le

**Comité permanent des finances
de la Chambre des communes**

**D^r Eliot A. Phillipson
Président-directeur général**

La place du Canada dans un monde concurrentiel

Le 27 septembre 2006

Le texte prononcé fait foi

Je voudrais tout d'abord remercier le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de nous avoir invités à faire cette présentation. La présente allocution constitue la 20^e comparution de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) devant un comité du Parlement. Aujourd'hui, j'aimerais vous entretenir sur la façon dont la Fondation participe au renforcement des assises sur lesquelles reposent la prospérité et la compétitivité du Canada, en rehaussant sa capacité à mener des travaux de recherche de pointe.

Après neuf ans d'existence, la FCI a déjà investi 3 milliards de dollars dans plus de 4 700 projets d'infrastructure de 128 établissements répartis dans 62 municipalités aux quatre coins de notre pays. Les projets dans lesquels la FCI investit sont sélectionnés suivant un rigoureux processus fondé sur le mérite. Ce processus fait appel aux normes reconnues sur la scène internationale pour déterminer dans quelle mesure les projets soumis pourraient accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et des établissements de recherche canadiens à but non lucratif de faire face à la concurrence internationale et de produire des retombées pour les Canadiens.

Imaginez-vous un instant la réaction que vous auriez eue si je m'étais présenté devant vous en 1996 pour vous déclarer sans ambages que d'ici dix ans, Saskatoon deviendrait, avec la venue d'un synchrotron à la fine pointe de la technologie, le théâtre du plus grand projet scientifique à avoir vu le jour au Canada depuis des décennies ; que Chicoutimi deviendrait un chef de file mondial dans le développement de technologies permettant d'obtenir de meilleurs résultats dans le dégivrage des ailes d'avion et des réseaux de câbles électriques; que l'Université Néo-Écossaise St. Mary's serait reconnue parmi les leaders du domaine de l'astrophysique ; que l'Université McGill de Montréal acquerrait une renommée internationale en matière de développement de technologies avant-gardistes permettant aux scientifiques de découvrir les fondements génétiques des maladies qui frappent l'être humain... Vous ne m'auriez sans doute pas cru. Je suis d'autant plus fier de vous confirmer qu'en 2006, l'ensemble des avancées scientifiques que je viens d'énumérer sont devenues réalité, en grande partie grâce aux investissements faits par la FCI.

Depuis sa création en 1997, le gouvernement du Canada a confié 3,65 milliards de dollars à la FCI. Ces fonds ont permis de générer un afflux de capitaux vers le milieu canadien de la R. et D. Cela veut dire que d'ici 2010, la somme total des investissements de la FCI, des établissements de recherche et de leurs autres partenaires financiers sera supérieure à 11 milliards de dollars. Ces investissements créent des emplois et mènent à des découvertes novatives dans certains des domaines de recherche les plus importants et les plus excitants, comme les matériaux de pointe, les produits pharmaceutiques, les énergies renouvelables, le calcul de haute performance et l'éducation de la petite enfance.

De plus, les découvertes passent aujourd'hui plus facilement des laboratoires aux marchés. Des entreprises dérivées sont créées afin de fournir du matériel technologique très en demande dans des secteurs tels que la biotechnologie, les communications, l'aérospatiale et d'autres industries. Les investissements permettent également la formation d'un personnel hautement qualifié qui fait ou qui fera carrière dans les secteurs public et privé.

L'été dernier, la FCI a lancé son dernier concours d'importance dont les résultats seront publiés dans moins de trois mois. Après cela, notre capacité à investir en recherche de pointe sera

grandement diminuée. À moins que l'on ne sache assez longtemps d'avance que des fonds additionnels seront disponibles après le présent concours, nos universités et collèges ne seront bientôt plus en mesure d'entreprendre la planification de grands projets d'infrastructure dont la conception et la mise en œuvre pourraient s'échelonner sur plusieurs années. Dans de telles circonstances, le Canada perdrait graduellement l'avantage concurrentiel qu'il a mis tant d'énergie à se donner en matière de R. et D.

Pour que le Canada demeure concurrentiel dans l'économie mondiale axée sur le savoir, le financement des infrastructures au sein des établissements doit atteindre un juste ratio, proportionnel aux autres investissements en sciences et technologie. La recherche dans ce domaine ne peut pas progresser sans outils de pointe. Pour que le Canada demeure concurrentiel, ses investissements dans l'infrastructure de recherche doivent être comparables à ceux des autres pays industrialisés.

Il est également important que ces investissements soient planifiés en vue de s'intégrer au cadre de la grande entreprise des sciences et de la technologie à laquelle participent de nombreux secteurs (l'enseignement, le milieu des affaires, les gouvernements). Dans cette grande entreprise, il existe un juste équilibre entre les niveaux d'investissements des différents volets du milieu de la R. et D. – soit les coûts directs et indirects de la recherche, les ressources humaines et l'infrastructure.

LA FCI propose donc de jouer un rôle encore plus important dans l'avenir en tant qu'instrument de mise en application des politiques en matière d'infrastructure. Dans cette optique, la FCI continuerait d'investir dans l'infrastructure de R. et D. suivant les priorités des établissements de recherche, afin d'appuyer et de rehausser la capacité du Canada à mener des activités de R. et D. et à former le personnel hautement qualifié dont notre pays a besoin pour demeurer concurrentiel dans le domaine des sciences et de la technologie.

Il est aussi important de mentionner que la FCI favoriserait également une planification supra-institutionnelle axée sur les nouvelles orientations et initiatives conçues en vue d'atteindre les objectifs suivants:

- rehausser la compétitivité du Canada, le rendre plus prospère, améliorer son statut et son influence sur la scène internationale;
- favoriser le transfert du savoir des établissements de recherche vers les secteurs public et privé.

Pour atteindre ces objectifs et pouvoir continuer à contribuer de manière importante à la prospérité et à la compétitivité du Canada par le renforcement de ses capacités en recherche de pointe, la FCI estime avoir besoin d'un financement additionnel d'au moins 1 milliard de dollars entre 2007 et 2010 (ce financement générera un investissement total de 2,5 milliards de dollars en tenant compte de l'investissement des partenaires).

Je vous remercie de votre attention.